

Mardi du quai Voltaire

9 juin 2020

« Et si l'eau venait à nous manquer ? »

Conclusions

Pour cause de pandémie, la séance du 9 juin a été réalisée entièrement en ligne, y compris pour les quatre intervenants et la journaliste :

- André Flajolet, maire de Saint-Venant (Pas-de-Calais), vice-président de l'Association des Maires de France,
- Gilles Huet, ancien délégué général, Eau et Rivières de Bretagne,
- Luc Servant, vice-président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA), président de la Chambre d'agriculture de Charente maritime,
- Olivier Thibaut, directeur de l'eau et de la biodiversité, Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Animatrice : Yolaine de la Bigne, journaliste, fondatrice de [Néoplanète](#).

Le débat a mis en évidence que la politique de l'eau doit s'intégrer dans la transversalité des politiques agricoles, industrielles, urbaines et environnementales et qu'il y a urgence pour une transition effective de la Politique Agricole Commune vers une agriculture durable.

Allons-nous manquer d'eau ? Pour les participants, la France reste un pays bien arrosé globalement, malgré des tensions accrues sur la répartition dans le temps et l'espace. En revanche, en termes qualitatifs, le défi se présente dans l'immédiat.

Quelles solutions ? O. Thibaut considère exemplaire la gouvernance des Agences de l'eau, qui associent les différentes parties prenantes. Pour A. Flajolet, les Agences de l'Eau ont réussi à relever le défi de l'eau dans l'industrie et partiellement dans l'usage domestique, de sorte que l'agriculture reste le principal enjeu. Il déplore les prélèvements budgétaires intempestifs du ministère des Finances, qui brident les plans de relance. Cependant, O. Thibaut se veut rassurant et souligne le rôle de l'UE avec, outre la directive cadre sur l'eau (2000), la sortie simultanée dans le cadre du Pacte vert (*Green Deal*) le 20 mai dernier, de [stratégies en faveur de la biodiversité](#) et (« [De la fourche à la fourchette](#) ») d'une orientation verte de l'agriculture.

S'agissant des groupes de pression, O. Thibaut et A. Flajolet estiment qu'ils doivent pouvoir s'exprimer à condition de s'afficher de manière transparente. G. Huet distingue les associations environnementales qui œuvrent dans l'intérêt général, des lobbies économiques, capables d'affaiblir les décisions publiques, comme celle récente relative aux [distances à respecter pour les traitements phytopharmaceutiques](#) à proximité des habitations. Pour l'avenir, alors que L. Servant souligne l'adaptation spectaculaire des agriculteurs de sa génération et le dynamisme dans l'innovation des jeunes agriculteurs, Yolaine de la Bigne questionne les participants sur la réactivité de la profession aux défis environnementaux de plus en plus pressants. G.Huet estime que l'occasion ne doit pas être manquée d'encourager par la réforme de la PAC un modèle agricole plus économe et plus autonome ; une telle évolution ne saurait être obtenue par le dialogue exclusif entre le Ministère de l'agriculture et la profession agricole, tel qu'il l'observe.

En invoquant une manière de « vivre avec la nature plutôt que contre elle », O. Thibaut préconise les « Solutions fondées sur la nature » tandis qu'A. Flajolet veut faire confiance aux nouvelles techniques d'intelligence artificielle notamment pour développer les circuits courts mis en valeur pendant la crise sanitaire.

Pour tous, la tension sur la ressource en eau dans notre pays implique :

- la prise en compte par le consommateur du coût résultant de pratiques agricoles plus économes en intrants, et en consommation d' eau
- la nécessité pour tous les usagers d'adopter des comportements plus sobres, et de se préparer à surmonter les conséquences du changement climatique
- une mise en application de la politique de l'eau plus conforme aux exigences de la loi et aux règles édictées par la directive européenne sur l'eau
- la préparation de l'avenir par le recours à un dialogue plus riche et à égalité entre les usagers , les collectivités publiques, et l'Etat.

[Lire la note de cadrage du débat](#)

Revoir le débat : <https://youtu.be/RkrIttvjTMk>